

LES PRINCIPAUX ACQUIS DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE D'AZERBAÏDJAN

Firdovsiya AHMEDOVA
Docteur en philosophie de l'histoire

AU DÉBUT DU XIXE SIÈCLE, L'ANNEXION DU SUD CAUCASE PAR LA RUSSIE A SCINDÉ EN DEUX LES TERRES AZERBAÏDJANAISES. UN SIÈCLE PLUS TARD, LA LUTTE DES FORCES DE PROGRÈS DE LA NATION POUR L'ÉMANCIPATION DU PEUPLE ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA CONSCIENCE NATIONALE FUT COURONNÉE PAR LA PROCLAMATION DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE D'AZERBAÏDJAN (RDA). CET ÉVÉNEMENT ÉTAIT LA SUITE LOGIQUE DES ÉVOLUTIONS POLITIQUES ET SOCIALES EN COURS DANS CETTE RÉGION DU MONDE. À CETTE ÉPOQUE, L'IDÉE DE RÉPUBLIQUE S'ÉTAIT ENRACINÉE DANS LA CONSCIENCE SOCIALE, ELLE CONSTITUAIT LA BASE DU PROGRAMME DE LA LUTTE POLITIQUE. LES FONDATEURS DE LA RDA, DURANT LE BREF LAPS DE TEMPS QUI LEUR FUT IMPARTI DU 28 MAI 1918 AU 28 AVRIL 1920 TRANSFORMÈRENT RADICALEMENT TOUS LES DOMAINES DE LA VIE DE LA NATION.



Icône députés parlementaire. 1918

À un moment où le Sud Caucase, après l'effondrement de l'Empire russe, était devenu un champ d'affrontements entre plusieurs puissances, et où le peuple azerbaïdjanais dut subir un génocide et des nettoyages ethniques de la part des nationalistes arméniens, la construction d'un État, en l'absence de l'expérience voulue et de conditions favorables, exigeait énormément de volonté, de persévérance, de patriotisme et de sens des responsabilités envers le peuple.

La RDA fut la première république parlementaire de tout l'Orient musulman et parmi les peuples turcophones. En 1920, son anniversaire tomba après la chute de l'État azerbaïdjanais, et la date fut marquée par les participants au soulèvement antisoviétique de Gandja sous une grêle de balles et d'obus. Les insurgés lancèrent le mot d'ordre suivant : « ce jour sera non seulement celui de l'anniversaire de l'indépendance, mais aussi celui de la mémoire de ceux qui sont tombés pour notre patrie ; notre riposte à l'ennemi le 28 mai demeurera à jamais la manifestation de notre force d'âme et de

*Intervention de M.E. Rassoulzadé
en séance du parlement. 1918*

notre victoire morale (5). Le jour du 28 mai 1920 fut le jour où « l'honneur et la dignité de la nation furent de nouveau généralement reconnus ». (1, t. 1, p. 396).

Les fondateurs de la RDA choisirent, dans un contexte difficile, la forme de gouvernement, la plus avancée, la plus démocratique pour l'époque. La Déclaration d'indépendance – document programme de la nouvelle république – exprime l'attachement aux principes de la démocratie, d'un État laïc et parlementaire, et ces principes ont été respectés jusqu'au bout (2, p. 10). L'autorité publique était exercée par trois institutions : le parlement, le gouvernement et l'appareil judiciaire. Au parlement étaient représentées pratiquement toutes les ethnies, même les moins nombreuses : les Turco-musulmans avaient 80 sièges, les Arméniens, 21, les Russes, 10, les Allemands, les Juifs, les Géorgiens, les Polonais, 1 chacun; en outre 3 étaient revenus aux syndicats de Bakou et 2 à l'Union bakounaise des producteurs de pétrole (4, pp. 23-26). Le pouvoir exécutif, à savoir le gouvernement, était responsable devant le parlement. L'État était gouverné sur la base des lois et arrêtés adoptés par le parlement.

À la veille de la création de la RDA, la zone de peuplement azerbaïdjanais homogène couvrait dans le Caucase du Sud environ 150 000 km². La RDA eut un territoire de 114 000 km² pour une population de 3,3 millions de personnes (1, t. 1, p. 11). Initialement, elle eut Gandja pour capitale provisoire, étant donné que Bakou se trouvait aux mains du gouvernement bolchévico-dachnak nommé Conseil des commissaires du peuple de Bakou.

C'est ainsi, au printemps de 1918, que les bolchéviks, de concert avec les dachnaks, déclenchèrent un génocide de la population civile musulmane de Bakou et d'autres districts du pays pour s'y emparer du pouvoir et faire obstacle au projet d'autonomie azerbaïdjanaise. En résultat, Bakou et la zone environnante se retrouvèrent sous leur contrôle. C'est seulement le 15 septembre que le gouvernement de la RDA, avec l'aide de l'Armée islamique caucasienne, formée en partie de Turcs ottomans, parvint après de durs combats à libérer Bakou, qui fut proclamée le 17 septembre capitale de la République.

À la tête de la République, tant qu'elle dura, se succédèrent cinq cabinets des ministres ; les trois premiers furent dirigés par Fatali khan Khoyski, et les deux derniers par Nasib bek Yousifbeyli. Initialement, le gouvernement fut responsable devant le Conseil national azerbaïdjanais, présidé par Mammed Emmin Rassoulzadé, puis devant le parlement de la RDA, à la tête duquel se trouvait Ali Madan bek Tostchibachev. Le parlement a été solennellement ouvert le 7 décembre 1918 et il a siégé durant 17 mois, tenant 145 séances, examinant plus de 270 projets de loi et en adoptant 230 (4; 1, t. 1, p.

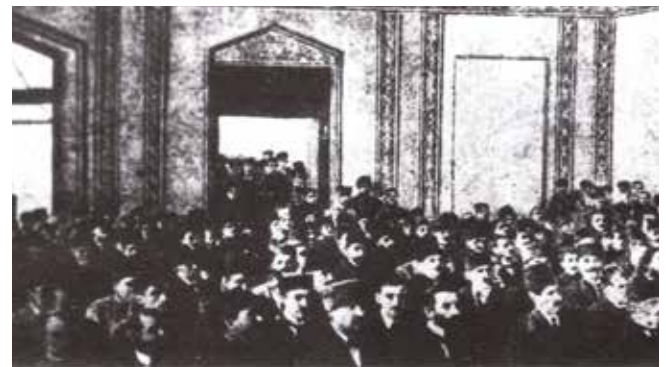


155). Les députés formèrent 11 groupes. L'Azerbaïdjan acquit ainsi une précieuse expérience de la démocratie et de l'éthique parlementaires. « L'Assemblée nationale représentait toutes les classes et ethnies du pays, elle tenait entièrement en mains les destins de l'État. Sans son aval les ordres n'étaient pas exécutés, ni l'argent dépensé, ni la guerre déclarée, ni la paix conclue. Une fois la confiance de l'Assemblée obtenue, le gouvernement gouvernait et, s'il la perdait, il se retirait. La suprématie ne découlait pas de la fonction. Le parlement était l'autorité suprême. » (M. Rassoulzadé).

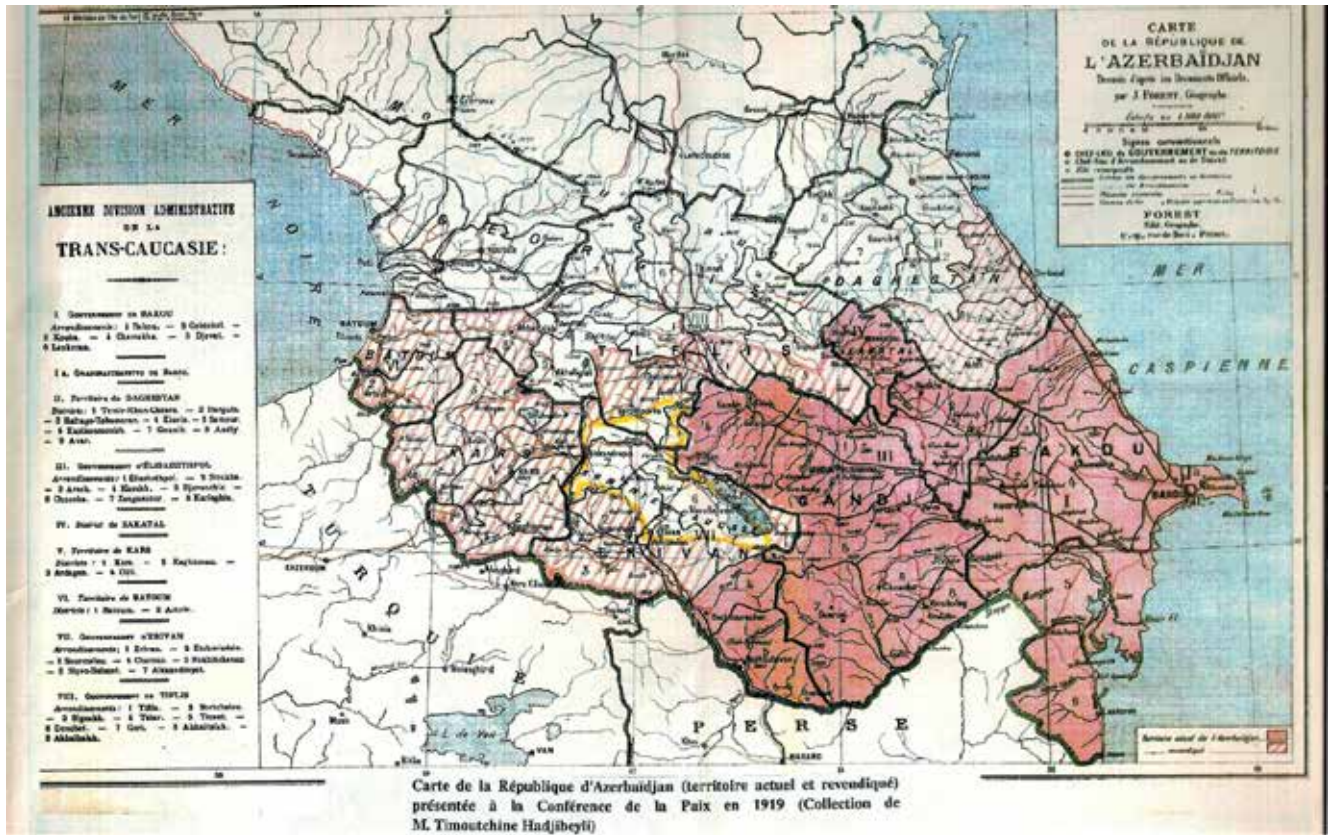
Dès les premiers jours d'existence de la République furent prises les décisions fondamentales qui posaient les bases de l'État, de l'adoption des symboles jusqu'à la solution des principaux problèmes. Le 21 juin 1918 fut défini le drapeau national, formé d'un croissant blanc et d'une étoile à huit pointes, blanche également, sur un fond rouge. Le 9 novembre, ce fond fut remplacé par trois bandes bleue, rouge et verte (3, pp. 188, 250).

La première tâche à remplir par la République nouvellement formée était de libérer Bakou et de regrouper les terres azerbaïdjanaises sous un même pouvoir, ce qui impliquait la création d'une armée nationale. Le gouvernement entreprit dès lors la mise sur pied de forces armées, et le 26 juin fut constitué le corps franc azerbaïdjanais (3, p. 196). L'État se montrait très soucieux

*Première séance du parlement de la République
d'Azerbaïdjan. Bakou, le 7 décembre 1918.*



Carte de la République d'Azerbaïdjan présentée à la Conférence de la Paix de Paris en 1919



du maintien de l'intégrité territoriale et de la capacité de défense du pays. Le 11 janvier 1919 fut adopté un nouvel uniforme. Pour la préparation de l'encadrement furent ouvertes une école militaire, une école du génie, une école des cheminots militaire et une école des aides-médecins (1, t. 1, p. 49).

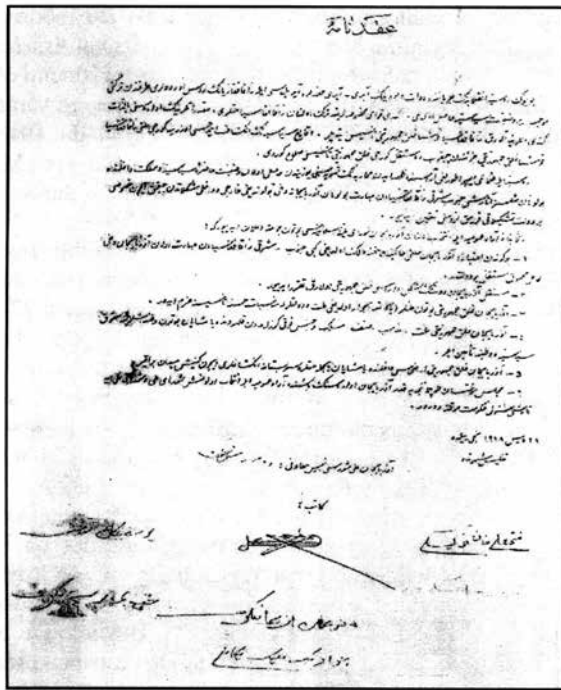
Le 27 juin le turc (autrement dit, l'azerbaïdjanais) fut proclamé langue officielle de l'État (3, p. 201). Les anciennes écoles furent nationalisées, de nouvelles furent ouvertes, ainsi que des cours de formation des maîtres ; des mesures furent prises pour rendre leurs anciens

Réunion du gouvernement de la République d'Azerbaïdjan. Le chef du gouvernement N. Yousifbeyli. 1919



noms aux localités qui avaient été débaptisées sous la domination russe (c'est ainsi que la deuxième ville du pays, nommée Elisabetpol du temps de l'Empire russe, retrouva son nom de Gandja). La mobilisation fut décrétée et le 15 juin parut un décret portant création d'une Commission extraordinaire d'enquête chargée d'élucider les cas de pogrome, d'assassinat et de pillage commis dans le Sud Caucase durant la Première Guerre mondiale à l'encontre de la population turco-musulmane, et d'en poursuivre les coupables (3, p. 213). La Commission poursuivit ses travaux jusqu'en novembre 1919, réunissant 36 volumes et 3500 feuillets de documents d'enquête, ainsi que 95 photographies, que présenta la délégation d'Azerbaïdjan à la Conférence de la Paix de Paris. La Commission prépara également 128 projets de rapports et arrêtés et posa la question de l'engagement de poursuites contre 194 participants aux pogromes et assassinats (1, t. 1, p. 379-380). Le 9 février 1920, à l'occasion de la reconnaissance de facto de l'indépendance de l'Azerbaïdjan par la Conférence de la Paix de Paris, le parlement adopta un décret d'amnistie, portant clôture de toutes les affaires pénales concernant des affrontements interethniques (1, t. 1, p. 381). Les dossiers de la Commission extraordinaire d'enquête de la RDA sont d'un intérêt considérable en tant que source première sur le génocide du peuple azerbaïdjanais au début du siècle passé

Proclamation de l'indépendance de la République d'Azerbaïdjan. Tiflis, le 28 mai 1918



L'hymne national de la République d'Azerbaïdjan



Pendant l'existence de la République, d'importants résultats économiques furent obtenus : la remise en service de l'oléoduc Bakou-Batoum, la poursuite de la construction de la ligne ferroviaire Bakou-Djoulfa, la création d'une Banque d'État de l'Azerbaïdjan, l'émission de billets d'une monnaie nationale, l'encouragement au développement de la navigation en mer Caspienne (3; 1, t. 1, p. 57).

Il convient de noter les succès obtenus dans le domaine culturel. Parmi les publications de la RDA, une place spéciale revient au journal *Igbal* qui le premier s'attacha à conceptualiser la propagande des objectifs sociaux et politiques de la République. Les principaux auteurs du journal *Igbal*, ainsi que du *Dirilik*, étaient les responsables et collaborateurs du *Atchig soz*, organe du parti Musavat, qui était l'animateur du mouvement de libération nationale de l'Azerbaïdjan. En outre, ont fait beaucoup pour diffuser l'idéologie nationale les journaux *Istiqlal*, *Azerbaïdjan*, *Ovragi-nafise*, *Muselmanlig*, *Gurtuluch*, *Madaniyet*, *Gentchler Yurdu*, *Cheypur*, *Zanbur*. En même temps, la vie sociale, politique, économique, culturelle du pays était reflétée dans les colonnes du journal officiel *Azerbaïdjan*, dont les 4 premiers numéros virent le jour à Gandja, avant de paraître en azerbaïdjanais et en russe à Bakou (1, t. 1, p. 70-72).

Parmi les premières mesures du gouvernement de l'Azerbaïdjan il convient de citer le transfert de la section azerbaïdjanaise de l'école normale de Tiflis à Gazah. L'école normale de Gazah devint la première pépinière d'enseignants pour les écoles primaires d'Azerbaïdjan. En 1919 le gouvernement s'attacha à doter le pays d'un

enseignement supérieur : il se fixa l'objectif d'ouvrir une université d'Azerbaïdjan, une école d'agriculture et un conservatoire d'État (1, t. 1, p. 74). En raison des circonstances il ne parvint pas à atteindre tous ses objectifs ; cependant, le 1^{er} septembre 1919 le parlement vota la loi portant ouverture de l'Université de Bakou (3, pp. 101-103). Il était également envisagé d'envoyer des jeunes poursuivre leurs études dans des universités étrangères, et durant l'année scolaire 1919-1920 fut pris un décret prévoyant l'envoi de 100 jeunes gens à l'étranger pour y faire des études supérieures. Une somme de 7 millions de roubles fut allouée à cette fin. Chaque étudiant recevait une bourse de 400 francs, plus encore 1000 francs pour les frais de voyage, en échange de quoi, à la fin de leurs études, ils seraient tenus d'accepter le poste qui leur serait assigné. Ils furent 45 à partir en France, 23 en

Proclamation de l'indépendance de la République d'Azerbaïdjan. Tiflis, le 28 mai 1918



Le manat, monnaie nationale de la République d'Azerbaïdjan



Italie, 10 en Grande-Bretagne, et 9 en Turquie (1, t. 1, pp. 75-76).

En 1919 fut créée, à l'Université de Bakou, une Société d'études de l'Orient musulman, qui fit beaucoup pour mieux connaître et faire connaître l'histoire, la culture et la littérature de l'Azerbaïdjan. Au début de 1920 fut constitué, auprès du ministère de l'Instruction publique, un département d'archéologie. Sont également apparus, entre autres organisations, le groupement littéraire « Yachil Gelem », la Société pour la protection de la culture et de l'art musulmans, « Turk Otchagi ». En décembre 1919 l'inauguration du Musée de l'Indépendance représenta un événement marquant dans la vie culturelle du pays (1, t. 1, p. 77). Elle coïncida avec En outre, une commission fut mise en place pour la réforme de l'écriture azerbaïdjanaise sur la base de l'alphabet arabe. La censure de la presse a été supprimée, et plusieurs arrêtés ont été consacrés à la commémoration des dates historiques.

Une autre mesure importante a été la création, le 3 mars 1919, de l'Agence télégraphique d'Azerbaïdjan, organe indépendant d'information d'un État souverain (3, p. 285). Le 2 février 1920 un nouvel arrêté a institué l'AZT Ag, qui, à partir du 1er mars, a fonctionné en tant que structure autonome rattachée au Conseil des Ministres; du temps de l'URSS, elle a été intégrée à l'Agence télégraphique soviétique.

Le vote le 11 août 1919 de la loi sur la citoyenneté de la République Démocratique d'Azerbaïdjan a représenté une contribution importante à la consolidation de l'indépendance du pays. Toute personne naturalisée devait prêter serment selon la formule figurant à l'art. 6 de la loi : « Moi (prénom, nom), en rejoignant les rangs des citoyens de l'Azerbaïdjan, promets et jure, devant Allah le Tout-Puissant et devant ma conscience, de garder saintement et inébranlablement fidélité à l'Azerbaïdjan et de ne plus reconnaître désormais d'autre patrie, de remplir indéfectiblement tous les devoirs de citoyen de l'Azerbaïdjan, sans ménager pour cela mes forces, mes biens et, si nécessaire, ma vie elle-même. Qu'Allah m'aide à tenir ma promesse. ». Les personnes qui ne pouvaient jurer, donnaient une promesse solennelle ne comportant pas le mot « jurer » (3, p. 97).

La République Démocratique d'Azerbaïdjan fut le premier État de souveraineté populaire de tout l'Orient, et elle accorda le droit de vote aux femmes bien avant les États-Unis et nombre de pays occidentaux.

La RDA pratiqua dès le début une politique étrangère active. Le premier document bilatéral signé par elle fut le Traité d'amitié entre le gouvernement de l'Empire ottoman et la République d'Azerbaïdjan. En vue d'établir des relations diplomatiques avec les pays européens, Ali Mardan bek Toptchibachev partit pour Istanbul le 3

La délégation de la République d'Azerbaïdjan à la Conférence de la Paix de Paris. Photo du début de 1920

août 1918 en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre (2, p. 53) ; il prit également la tête de la délégation envoyée le 28 décembre à la Conférence de Paix de Paris. Le 2 mai 1919, à l'initiative du président des États-Unis Woodrow Wilson, la question de l'Azerbaïdjan fut soulevée pour la première fois à la réunion du Conseil des Quatre de la Conférence de Paris (1, t. 1, p. 53).

Le Premier ministre de Grande-Bretagne Lloyd George, dans son discours de novembre 1919 à la Chambre des Communes, indiqua la probabilité d'une évolution de l'attitude envers les républiques créées sur les ruines de l'Empire russe. Il ressortait de son intervention qu'il inclinait à reconnaître l'Azerbaïdjan et à lui accorder une aide. À l'initiative de la partie anglaise fut convoquée le 10 janvier 1920 une session du Conseil suprême de la Conférence de la Paix de Paris et, dès le lendemain, le Conseil, sur la proposition du ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne lord Curzon, adopta une résolution indiquant que : « les Alliés et pays de l'Entente reconnaissent le gouvernement de l'Azerbaïdjan de facto » (2, p. 502-503).

Cette reconnaissance dans le cadre d'une conférence internationale de la paix étendit les relations diplomatiques de la jeune république. **S'ouvrirent à Bakou des consulats de Belgique, de Suisse, de Hollande, de Tchécoslovaquie, de Finlande et de plusieurs autres pays.** Le 20 mars 1920, l'Iran reconnut l'Azerbaïdjan de jure (1, t. 54), et peu de temps après notre pays ouvrit à Téhéran une ambassade, à Tebriz un consulat général, des vice-consulats à Recht, Enzeli, Mechkhed, et des bureaux consulaires à Khoï et Akhar. **Le parlement de l'Azerbaïdjan adopta une loi portant ouverture de représentations diplomatiques en Grande-Bretagne, France, Italie, aux États-Unis, en Suisse, en Pologne, en Allemagne, en Russie (2, pp. 562-565). Commencèrent à fonctionner en Azerbaïdjan des représentations de Grande-Bretagne, de Grèce, de Belgique, de Géorgie, d'Arménie, du Danemark, d'Italie, de Lituanie, de Pologne, d'Iran, des États-Unis, d'Ukraine, de Finlande, de Suède et de Suisse (1, t. 1, p. 55).** La participation de l'Azerbaïdjan au système des relations internationales fut interrompue suite à l'intervention militaire de la Russie soviétique en avril 1920.

En dépit de la chute de l'État, l'idée nationale, l'aspiration à une structure étatique nationale demeurèrent vivantes. Des pas décisifs vers la restauration des institutions étatiques de l'Azerbaïdjan, vers son retour sur la carte politique du monde, vers la création dans le monde musulman d'un État basé sur les principes démocratiques, vers la restitution d'un sens politique au mot « Azerbaïdjan », dans des frontières définies, bien qu'étriquées, ont constitué la base sur laquelle s'est maintenue, même sous une forme restreinte, la stature



politique du pays.

À la fin du XXe siècle, l'État azerbaïdjanais indépendant restauré a proclamé sa fidélité aux traditions de la Première République. Le 28 mai fut déclaré Jour de la République, et des mesures furent prises pour garder la mémoire d'autres événements historiques particulièrement importants. A ainsi débuté une période où ont été rendus à la mémoire du peuple des noms des personnalités marquantes de la RDA, et nombre d'articles, de livres, d'émissions ont été consacrés à leur vie et à leur activité. On a édité ou réédité les œuvres d'écrivains et de poètes qui furent les idéologues et les pères spirituels de la Première République. On a rendu vie aux fêtes des métiers, dont la base avait été posée dans la période de la RDA. En bref, des mesures de restauration de la mémoire nationale ont été et sont encore prises en s'inspirant du principe de la continuité étatique. Les manifestations commémoratives organisées officiellement, les hommages politiques rendus au plus haut niveau sont la preuve tangible de l'attention que porte l'État azerbaïdjanais d'aujourd'hui à son héritage, de son attachement à ses racines historiques lors de la définition des voies de son développement ultérieur. ✿

Bibliographie

1. *Azərbaycan Xalq Cümhuriyyəti Ensiklopediyası*, cild 1. Bakı, 2004, 440 səh.
2. *Azərbaycan Demokratik Respublika. Xarici siyasət (sənədlər və materiallar)*. Bakı, 1998, 632 s.
3. *Azərbaycan Demokratik Respublika (1918-1920). Qanunvericilik aktları (sənədlər toplusu)*. Bakı, 1998, 560 s.
4. *Azərbaycan Demokratik Respublika (1918-1920). Parlament (stenografiya hesabatları)*. Bakı, 1998, 992 s.
5. *Bayramov Xanlar. Gəncə üsyanı -1920*. Bakı, 2010.